



Valeur juridique de l'écriture dactylographiée par rapport à l'écriture manuscrite

Par **chevalier blanc**, le **09/11/2023** à **15:41**

Bonjour à tous !

Je suis une personne handicapée qui se sert presque exclusivement de l'informatique pour toutes les tâches du quotidien, (y compris administrative). J'aimerais donc savoir si aujourd'hui l'écriture par ordinateur parvient (enfin !) à avoir la même valeur juridique que l'écriture manuscrite ?

Cordialement

Chevalier Blanc